

## LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest):** Monsieur le Président, le ministre ne sait évidemment pas du tout ce qui se passe; il ne sait pas que ces scientifiques ont été laissés dans l'ignorance et qu'on fait fi de leurs préoccupations.

S'il faut en croire ce que le premier ministre a laissé entendre mercredi dernier, le gouvernement pense-t-il vraiment que ce n'est pas être patriote que de s'inquiéter de sa famille, de l'éducation de ses enfants, de sa carrière et du programme auquel on a consacré toute une vie de travail?

Pourquoi le premier ministre insulte-t-il des gens qui ont prouvé leur attachement au Canada en consacrant toute leur vie à leur travail? Quand s'occupera-t-il de leurs problèmes au lieu de les insulter?

**L'hon. William C. Winegard (ministre d'État (Sciences et Technologie)):** Monsieur le Président, les discussions se sont poursuivies tard hier soir pour savoir comment déménager les intéressés avec le minimum d'inconvénients. Il a été surtout question des moyens à prendre pour les aider à déménager.

Les habitants de Saint-Hubert et de la Rive-Sud ont mis sur pied un comité d'accueil à leur intention. Les universités de la région de Montréal ont toutes hâte d'aider ces scientifiques, surtout à leur obtenir des postes universitaires. Les discussions dont je parle se poursuivent toujours.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU CHEF DU PARTI  
CONSERVATEUR DE L'ONTARIO, M. ANDY BRANDT

**M. le vice-président:** J'attire l'attention des députés sur la présence à la tribune de M. Andy Brandt, chef du Parti progressiste conservateur de l'Ontario.

**Des voix:** Bravo!

## Questions orales

PRÉSENCE À LA TRIBUNE D'UNE DÉLÉGATION DE  
PARLEMENTAIRES EUROPÉENS

**M. le vice-président:** Je voudrais aussi signaler aux députés la présence à notre tribune d'une délégation de parlementaires européens, membres du sous-comité des relations commerciales transatlantiques de l'Assemblée de l'Atlantique Nord. La délégation est dirigée par M. Robert McCrindle.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LAIDE EXTÉRIEURE—LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE  
DROITS DE LA PERSONNE

**Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle porte sur la déclaration faite hier par la ministre des Relations extérieures, soit qu'on ne tient pas compte des bilans des divers pays dans le domaine des droits de la personne au moment de prendre des décisions relatives à l'aide extérieure.

Cela vient contredire la politique énoncée par le gouvernement et la position adoptée par le Canada au récent Sommet francophone à Dakar, où le premier ministre a dit que les droits de la personne et le développement étaient indissociables.

Les droits de la personne entrent-ils en ligne de compte dans la politique du gouvernement en matière d'aide extérieure? Quand le gouvernement cessera-t-il ses platitudes et commencera-t-il à agir?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, j'ai deux points à soulever. Premièrement, il s'appelle le Sommet de la francophonie.

Deuxièmement, je crois que la députée devrait, par respect pour la Chambre, citer correctement les paroles de la ministre des Relations extérieures.

La ministre a dit que les droits de la personne entraient en ligne de compte dans les décisions prises par l'Agence canadienne de développement international. Elle a signalé que déjà, au cours des 12 derniers mois, une décision fondée sur des motifs liés aux droits de la personne a été prise dans le cas d'Haïti.